



LYON RHONE **TERMINAL**

Dossier de presse

Avril 2025

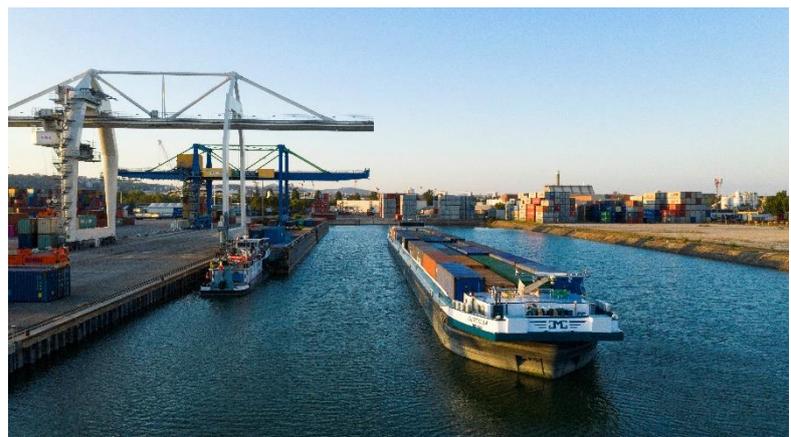
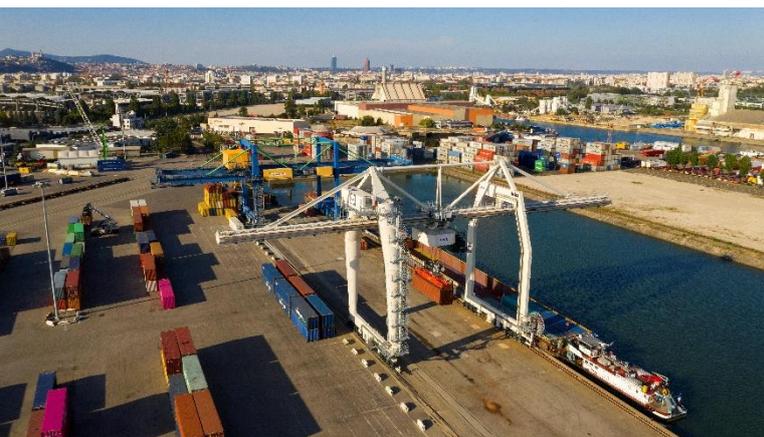
Press-relations@cma-cgm.com

Décembre 2024 : un nouveau sous-concessionnaire pour le terminal à conteneurs du port de Lyon Edouard Herriot

En décembre 2024, le groupement porté par le Groupe CMA CGM, acteur mondial de solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques (67%), avec la Banque des Territoires (25%), la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (4%) et la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence (4%), est désigné lauréat par la CNR d'une sous-concession pour opérer et développer le terminal à conteneurs du port Édouard Herriot de Lyon, pour une durée de 30 ans.

Le projet vise principalement à développer les trafics fluviaux et ferroviaires sur l'Axe Méditerranée Rhône Saône ainsi que les trafics ferroviaires sur les corridors Sud-Nord, via les installations portuaires du port de Marseille, par la modernisation de l'infrastructure, le développement de nouveaux services et l'incitation au report modal.

LYON RHONE **TERMINAL**



Des investissements significatifs...

40 millions d'euros pour augmenter la capacité du terminal, moderniser les infrastructures et développer le report modal



Phase 1 : Travaux d'extension du terminal

Cette phase consiste à prévoir une plateforme supplémentaire de stockage d'environ 3 hectares, qui permettra de massifier les flux, d'accentuer la mutualisation des trois modes de transport (fluvial, route, ferroviaire), de proposer une meilleure efficacité opérationnelle, par une meilleure configuration des flux et de simplifier la production d'un seul terminal.

Les trafics du Terminal 1 viendront sur le Terminal, comportant notamment des caisses mobiles et semi-remorques Type P400. Il y aura un accès camions sur cette zone, ainsi qu'un parking dédié aux semi-remorques de type P400.

Démarrage des travaux : Septembre 2025



Phase 2 : Création de nouvelles voies ferrées

Deux nouvelles voies ferrées en appui des quatre déjà existantes seront créées d'ici 2027 pour accueillir les trafics continentaux actuellement sur le Terminal 1. L'objectif est de traiter plus de trains en simultané et de façon centralisée.

Démarrage des travaux : à partir de 2026



Modernisation des infrastructures existantes

Des travaux de rénovation complète auront lieu sur l'ensemble du terminal 2 (chaussées, réseaux, etc.), pour soutenir la stratégie de croissance des trafics sur le long terme avec une nouvelle configuration de l'espace et de la circulation des engins. Nous prévoyons également 2 entrées pour fluidifier et éviter de trop longues attentes des camions.

Démarrage des travaux : à partir de 2027



Électrification des équipements de manutention

Les engins de manutention utilisés à l'intérieur du terminal (camions et engins de levage reach-stackers) seront progressivement remplacés par des équipements éco-responsables, tout en maintenant la qualité de service, dans l'objectif de réduire l'impact carbone du terminal.

Démarrage de l'électrification : dès 2025



Développement durable du terminal

Le projet comporte par ailleurs des objectifs de développement durable, comme un système de tri des déchets proposé aux navigants, la digitalisation du terminal, l'optimisation de la récupération des eaux de pluie, l'installation de panneaux solaires, des projets de verdissement sur le site. Un suivi précis sera réalisé durant toute la durée du projet.

... pour développer les flux.

Ces investissements permettront de développer les flux sur le terminal, tout en améliorant la qualité de service proposés aux clients. 40 millions d'euros pour augmenter la capacité du terminal, moderniser les infrastructures et développer le report modal

Quels sont les équipements utilisés ?

Le terminal dispose de plusieurs équipements clés pour assurer le traitement des flux :



Le portique fluvial Joseph Paris (40T) : actuellement en cours de modernisation (*revamping*), il sera pleinement opérationnel d'ici fin 2025. En attendant, nous maintenons un service optimal pour nos clients avec une productivité prévue de **25 mouvements par heure**.

Le portique fluvial KUNZ (40T) : mis en service en 2019, il assure seul les opérations avec une productivité de **30 mouvements par heure**.

7 reachstackers : ces engins de levage sont utilisés pour les opérations de manutention sur le parc.

Une fois les deux portiques pleinement opérationnels, le terminal aura la capacité de répondre à la croissance des volumes prévue.

Comment se déroule une opération fluviale ?

1. Arrivée de la péniche en provenance de Fos-sur-Mer (environ **36h de transit**)

2. Escale de 5 heures maximum, avec un volume traité de 104 EVP

3. Ressources mobilisées : 1 portiqueur, 2 opérateurs sur reachstacker.

4. Stockage temporaire : les conteneurs stationnent entre 3 et 5 jours avant leur acheminement par camion (**et vice versa**).

Un processus similaire est appliqué pour les opérations ferroviaires, à la différence que les trains desservent plusieurs destinations, notamment la liaison **Lyon-Bettembourg**.

De Marseille à Lyon, un trajet sur le Rhône

Une voie navigable de **330 km**, reliant le port de Marseille-Fos au port de Lyon. Cette route est utilisée pour acheminer diverses marchandises, notamment des matériaux de construction, des céréales et des conteneurs.

Sur l'axe Marseille-Lyon, **80 %** des marchandises sont actuellement transportées par la route, **15 %** par le rail et **5 %** par le Rhône.

Acheminer **une tonne** de marchandise par le Rhône émet **cinq fois moins de CO₂** que par la route, faisant du transport fluvial un levier stratégique pour décarboner le fret dans la vallée du Rhône.

Le terminal

19 hectares

2 terminaux à conteneurs opérés

Trafic ferroviaire de conteneurs :
en 2024, environ 60 000 équivalents vingt pieds (EVP) ont transité par voie ferroviaire.

Trafic fluvial de conteneurs : en 2024, environ 55 000 équivalents vingt pieds (EVP) ont transité, par voie fluviale

23 salariés

2 portiques



Objectifs de trafic

Fret fluvial

- 8 rotations par semaine.
- Plus de 60 000 EVP prévus en 2025.
- Objectif de doublement du trafic fluvial d'ici 2032.

Fret ferroviaire

- 6 rotations par semaine.
- Plus de 60 000 EVP prévus en 2025.



Les partenaires

Emmanuel Delachambre, vice-Président en charge des terminaux au sein du Groupe CMA CGM : « *Ce projet illustre l'ambition du Groupe CMA CGM et de ses partenaires de moderniser et de renforcer le rôle stratégique du port de Lyon Édouard Herriot en développant des solutions logistiques durables et en favorisant le report modal, notamment depuis le port de Marseille Fos. Il s'inscrit dans une démarche visant à soutenir les acteurs économiques aux échelles régionale, nationale et internationale. Dans cette dynamique, le Groupe CMA CGM poursuit également le renforcement de sa présence dans les infrastructures portuaires, avec un réseau qui compte désormais 60 terminaux dans 30 pays.* ».

Le Groupe CMA CGM est un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques. Présent dans 160 pays, il emploie 160 000 personnes et près de 6 000 à Marseille où est situé son siège.

3^{ème} acteur mondial du transport maritime, CMA CGM dessert plus de 420 ports sur 5 continents avec une flotte de plus de 650 navires. En 2024, CMA CGM a transporté plus de 23 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds). Sa filiale CEVA Logistics, un des cinq premiers acteurs mondiaux, exploite 1 000 entrepôts et a géré 15 millions d'expéditions en 2024. CMA CGM AIR CARGO, division du Groupe spécialisée dans le fret aérien, exploitera en 2025 une flotte de 6 avions cargo.

CMA Media, 3^{ème} groupe privé de médias en France, regroupe RMC-BFM et plusieurs titres de presse nationale et régionale (La Tribune Dimanche, La Tribune, La Provence et Corse Matin).

Engagé dans la transition énergétique, le Groupe CMA CGM vise le Net Zéro Carbone d'ici 2050.

La Fondation CMA CGM apporte une aide humanitaire en situation de crise et s'engage en faveur de l'éducation pour tous et de l'égalité des chances à travers le monde. A ce jour, la Fondation CMA CGM a transporté 63 000 tonnes d'aide humanitaire vers 97 pays et a soutenu plus de 550 projets éducatifs.

Contact presse : press-relations@cma-cgm.com

Philippe Jusserand, Directeur régional de la Banque des Territoires : « *La Banque des Territoires se réjouit d'avoir été choisie aux côtés de nos partenaires pour la Sous-concession du Port de Lyon. Notre présence assure au Groupement de disposer d'un partenaire financier de premier plan. La Banque des Territoires se positionne comme un investisseur expert et avisé, désireux de créer de la valeur pour les territoires dans le souci de l'intérêt général. L'activité d'investissement de la Banque des Territoires est soutenue avec plus de 2,5 Md€ engagés en 2023 dans plus de 400 projets en France, son portefeuille d'actifs atteignant désormais près de 8 Md€. Nous avons notamment une riche expérience dans les investissements portuaires. Nous sommes heureux d'accompagner cette ambition au service d'une mobilité plus durable des marchandises en pleine adéquation avec nos priorités stratégiques* ».

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

Contact presse : Anne-Laure Badaut, anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr, 06 31 06 82 34

Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne : « *Ce succès collectif marque l'ouverture d'une phase de développement essentielle pour notre port Lyon Edouard Herriot ! Les 170 000 entreprises de la grande aire urbaine Lyon-Saint-Etienne ont besoin d'infrastructures de transport modernes et performantes pour développer leurs activités en France et à l'export.* ».

Décarbonation, fluidité des échanges, essor du multimodal, renforcement de l'axe Lyon-Marseille et de l'axe ferroviaire Lyon-Nord de l'Europe seront des bénéfices majeurs. Avec ce projet, notre ambition est aussi que les entreprises se réapproprient le fleuve, moyen de transport décarboné par excellence ! A ce jour, le transport fluvial ne représente que 5% du trafic. L'ambition est de doubler d'ici 2032 ! ».

Avec ses 100 élus et ses 50 membres associés, et les 185 mandats qu'ils portent dans différentes instances, la **CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne** représente les 170 000 entreprises de son ressort. Elle propose de les accompagner dans leur développement et leurs transitions, elle agit aussi pour la performance et l'attractivité du territoire notamment via sa participation dans des projets et équipements structurants. Enfin elle porte la parole et défend les intérêts des entreprises dans les décisions des acteurs publics.

Contact presse : Claire Defauchoux, c.defauchoux@lyon-metropole.cci.fr, 07 62 18 57 31

Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence : *« L'attribution de la sous-concession des terminaux conteneurs du Port Édouard Herriot de Lyon à notre groupement illustre notre ambition commune de moderniser cet axe stratégique avec la création d'un terminal de conteneurs aux standards internationaux, sous le pilotage du leader mondial du secteur. Ce projet illustre la force de l'alliance public-privé dans le développement de nos territoires. Il ouvre de nouvelles perspectives pour les 146 000 entreprises d'Aix-Marseille-Provence, renforçant leur compétitivité à l'échelle européenne. La CCIAMP est fière de contribuer à cette synergie entre nos métropoles, alliant expertise publique et efficacité privée pour une logistique durable et performante ».*

La **CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence** est un établissement public administratif de l'Etat qui agit au bénéfice des 146 000 entreprises de son territoire pour contribuer, avec l'ensemble des acteurs, à soutenir la dynamique économique, la compétitivité des entreprises et l'attractivité de la métropole Aix-Marseille-Provence. Elle est administrée par des chefs d'entreprises élus. Elle exerce ses missions autour de trois axes : représenter les entreprises et être leur porte-parole auprès des pouvoirs publics ; agir en accélérateur de croissance des entreprises, depuis leur création et à tous les stades de leur développement ; et enfin, contribuer à la gestion de grands équipements et infrastructures utiles au développement et à l'attractivité du territoire, notamment les équipements portuaires et aéroportuaires.

La CCIAMP entend exercer son action de développement économique dans le cadre du « Grand Port Lyon Marseille » avec la conviction qu'il faut que tous les ports, maritime et fluviaux, accentuent les synergies et travaillent ensemble à développer le trafic fluvial par conteneurs. Le groupe CCI est composé d'un ensemble de filiales et de participations dans des entités qui oeuvrent au développement des entreprises et du territoire.

Contact presse : Magali Houitte, magali.houitte@cciamp.com, 06 30 38 37 42